

Mort suspecte à Lamaga

Stéphane Ndong Ntoutoume rattrapé par la DGR

COE
Libreville/Gabon

INTERPELLÉ le 15 septembre dernier par la direction générale des Recherches (DGR), pour le décès, dans des conditions troubles, de son ami Jacques Beka Beka, Stéphane Ndong Ntoutoume, alias "le prince de Lamaga", Gabonais de 38 ans, domicilié à Lamaga, dans le département du Komo-Océan (Ndzomoe) et exerçant en qualité de pêcheur, a été présenté, hier, devant le

procureur de la République. Les faits qui conduisent Ndong Ntoutoume devant les tribunaux remontent à deux ans. D'après son propre récit, ce jour-là, il sollicite les services du défunt, pour des travaux champêtres. Jacques Beka Beka accepte l'offre. Pour la circonstance, Stéphane fait également appel à un couple. Alors que Ndong Stéphane et Beka Jacques se trouvent dans une pirogue pour la traversée en direction de la plantation, leur pirogue tombe en panne. Dans une tentative desti-



Photo : Cadette Ondo Eyi

Stéphane Ndong Ntoutoume, alias "le prince de Lamaga", dans les locaux de la DGR.

née à remettre le moteur en marche, Stéphane fait un brusque mouvement maladroit, qui fait basculer l'embarcation. A l'instant même, il semble que celui-

ci n'a rien remarqué, à part un bruit apparemment anodin venant de l'arrière, où est assis son ami. C'est seulement quelques instants plus tard, qu'il constate que Beka, qui était assis sur la proue, a disparu. Pris de panique, Ndong Ntoutoume continue néanmoins la traversée, jusqu'à atteindre l'autre rive. Lorsqu'il est interrogé par les autres membres de l'équipe, qui sont surpris de le voir arriver seul, Stéphane leur aurait répondu que Beka Jacques a refusé de monter avec lui.

Qui plus est, Ndong Ntoutoume garde le silence, une fois rentré à la maison. Il n'informe ni le chef de village, ni aucune autre autorité de la disparition de Beka Beka. Lorsqu'il apprend qu'il est activement recherché, il choisit de se réfugier dans la forêt. Il y passe deux ans. Jusqu'au jour où les fins limiers de la gendarmerie lui mettent le grappin dessus. Au parquet, l'affaire a été renvoyée, le dossier devant être rouvert après la rentrée judiciaire.

Viol et agression à Abelassi

Incarcéré pour avoir voulu venger sa sœur !

LBON
Libreville/Gabon

"Ne vous vengez point". Pour avoir ignoré cette recommandation biblique, Patient Bezue Ekale, Gabonais âgé de 22 ans, qui a voulu se faire justice au nom de sa sœur aînée, Philomène Bendome Ndong, 28 ans, victime d'un viol, croupit dans les geôles de la maison d'arrêt d'Oyem depuis le 9 septembre dernier.



Photo : LBON

Sieur Bezue Ekale est dans le collimateur de la justice pour violation de domicile et menace à l'arme blanche.

SELON le rapport dressé par la brigade de gendarmerie de Sam (département de l'Okano), un groupe de jeunes, tous du village Abelassi, dans le canton Bissok, composé de Paul Constant Nze Nze, 20 ans, Arnaud Nguema Nze, 19 ans, Philomène Bendome Ndong et Patient

Bezue Ekale, se rend dans la nuit du 5 au 6 septembre au village voisin de Mefoup, pour assister à la prestation d'un groupe traditionnel d'Elone, dans le cadre d'un retrait de deuil. Une fois sur place, les trois garçons se mettent à dan-

ser. Pendant ce temps, la seule fille du groupe, Philomène Bendome Ndong, se sent abandonnée. Ce qu'elle ignore, c'est qu'elle fait l'objet de convoitise de la part de Arnaud Nguema Nze. Du moins cela se voit-il, lorsque quiconque essaie d'approcher la demoiselle: Arnaud a du mal à dissimuler sa jalousie. Aussi, pour satisfaire sa libido, Nguema Nze, échauffe-t-il un plan consistant à entraîner par la ruse sa cousine Philomène Bendome au bout du village. Pour réussir son coup, il prétexte avoir peur d'aller se soulager seul dans l'ombre. Sans se douter de quelque chose, la jeune dame accepte volontiers de l'accompagner. Mais, à sa grande surprise, elle est entraînée de force dans un cimetière où

Nguema abuse d'elle. Par la suite, les deux rejoignent tranquillement le reste du groupe, comme si de rien n'y était. De retour au village le lendemain, la victime s'ouvre à son oncle, Julien Obame Mebale, qui porte aussitôt plainte à la brigade de Sam. Informé de l'acte odieux de son compagnon, Patient Bezue Ekale entre dans une colère noire et se rend au domicile de Nguema Nze, armé d'une machette, dans

le but de venger sa sœur. Sauf qu'à la place de l'intéressé, il trouve le frère cadet de ce dernier, Paul Constant Nze Nze, qui considère cette intrusion comme une provocation. Aussi, se met-il au travers de la route de Bezue Ekale, et une bagarre éclate entre les deux. Nguema Nze, sorti de son sommeil par le vacarme, sans se poser pas de question, prend aussitôt le parti de son frère. C'est ainsi qu'à son tour,

Nze Nze décide de saisir la gendarmerie contre Bezue Ekale, pour violation de domicile et menace à l'arme blanche. A la suite de quoi, une procédure est immédiatement initiée et tous les mis en cause interpellés. Présenté au parquet d'Oyem, seul Patient Bezue Bekale est mis sous mandat de dépôt, les autres, y compris Arnaud Nguema Nze, auteur du viol sur Philomène Bendome Ndong, sont libérés...

Trafic de stupéfiant à Lambaréné

Le "boss" des dealers de Paris-Bifoun arrêté par l'Oclad

SCOM
Libreville/Gabon

YANNICK Ndoume Ollam, Gabonais, la trentaine révolue, a été appréhendé par les éléments de l'antenne de l'Office central de lutte anti-drogue (Oclad) de Lambaréné, le samedi 19 septembre dernier, à Paris-Bifoun, une bourgade du département de l'Ogooué et des Lacs. Il est poursuivi pour détention et trafic de chanvre indien. Trois ballots et 77 cigares ont d'ailleurs été retrouvés chez lui après son arrestation. Ndoume Ollam est cueilli au petit matin, alors qu'il s'apprête à se rendre en forêt, pour le compte de la société chinoise de prospection pétrolière qui l'emploie. Le stock de cannabis



Photo : SCOM

Ndoume Ollam dans les locaux de l'Oclad de Lambaréné, avant d'être déféré.

retrouvé à son domicile lors d'une perquisition, est évalué à près de 200 000 francs cfa. « Nos investigations ont permis de découvrir que la quantité de stupéfiant, qui avoisinait les trois kilogrammes, était destinée aux ouvriers de l'entreprise de prospection pétrolière »,

fait savoir le directeur des enquêtes. Yannick Ndoume Ollam n'est pas un inconnu des services de la police des stup, car il a déjà été arrêté pour des faits similaires en 2010. Lors d'un interrogatoire, le présumé trafiquant a livré aux fins limiers son mode opératoire. Celui-ci fait apparaître qu'il se ravitaillerait du côté du district de Makouké, et que sa clientèle serait essentiellement localisée à Paris-Bifoun. Déféré le lundi 21 septembre dernier devant le parquet de Lambaréné, le mis en cause a été écroué à la prison centrale de cette localité. Des recherches se poursuivent, en vue de mettre la main sur d'autres trafiquants opérant dans le même secteur.

Renault LOGAN MCV
Partez à l'aventure
À PARTIR DE 9 500 000 Fcfa TTC
ou lieu de 11 900 000 Fcfa TTC

Renault SANDERO
Le design compact
À PARTIR DE 9 500 000 Fcfa TTC
ou lieu de 11 300 000 Fcfa TTC

Renault LOGAN
L'élégance familiale
À PARTIR DE 7 500 000 Fcfa TTC
ou lieu de 9 950 000 Fcfa TTC

SODIM TP est représenté à Port-Gentil par GESPARC.

sodim tp BP 506 - LIBREVILLE - T : (04) 01 79 26 43 / 01 79 26 45 / 01 79 27 57
www.sodim.tp@gmail.com - www.sodimtp.com